

LES CAUSES DU CRIME



HONORABLE juge qui préside actuellement aux assises criminelles, n'a pu s'empêcher de constater le nombre toujours grandissant des délits qui se commettent dans la ville de Montréal. « Une épidémie de crimes semble s'être déchainée sur nous, a dit le savant magistrat, et nous trouvons sur le calendrier des accusations pour crimes graves, tels que meurtres, assauts indécents, incendies, faux, parjures et conspirations, et un nombre plus qu'ordinaire des offenses mineures qui viennent ordinairement devant les cours, tels que larcins, vols sur la personne et recels. »

Nous venons chercher dans le présent article les causes de cet accroissement de malice. Une éducation domestique pas assez soignée, les mauvaises compagnies, l'abus des liqueurs enivrantes, les lectures défendues, la fréquentation du théâtre prohibé, l'indifférence pratique en matière de religion en ont perdu un grand nombre, croyons-nous, qui sans cela auraient pu devenir d'honnêtes citoyens.

* * *

Ne faudrait-il pas accuser certains pères de famille de négligence grave dans l'éducation de leurs enfants ? Ils devaient donner à ces enfants le bon exemple, surveiller leurs jeunes années, corriger leurs défauts. Ils y étaient tenus et par le droit naturel et par l'Écriture-Sainte elle-même qui nous avertit de ne pas épargner le châtiement à l'enfant (*Eccl.* 30. 5.) Le devoir de les instruire dans les principales vérités de la religion était donc une de leurs obligations importantes. Et cependant qu'en a-t-il été ? Un jeune homme condamné à mort, maudissait, en marchant à l'échafaud, les auteurs de ses jours, parce qu'ils l'avaient laissé dans l'ignorance et scandalisé par leur mauvaise conduite. S'il nous était donné de sonder les consciences, peut-être constaterions-nous avec surprise qu'une large part des châtiements de ceux qui purgent des sentences judiciaires dans nos prisons, aurait dû être infligée aux parents eux mêmes. Dans bon nombre de foyers, on ne s'occupe pas assez de l'éducation morale et intellectuelle des enfants, on néglige de les envoyer aux écoles, de les surveiller, de les reprimander, de les châtier au besoin. Faut-il s'étonner, dans ces